

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2014/120
OBJET : SUBVENTION A L'ASSOCIATION BORDEAUX UNITEC

Nombre de Conseillers présents : 40

Nombre de Conseillers présents et représentés : 44

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 16/09/2014

Date d'affichage de la convocation au siège : 19/09/2014

Le 23 septembre 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30
à la salle des Fêtes de la Brède

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme JOLIVET	LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	M.FATH
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	P	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	E	M.LARRUE	Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	M.LEMIRE	Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame CHENNA est élue secrétaire de séance

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

N° 2014/120

SUBVENTION À L'ASSOCIATION BORDEAUX UNITEC

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu ;

Vu la délibération 2011/04 du 20 février 2011 et 2012/21 du 21 février 2012 décidant le versement d'une subvention annuelle à l'Association Bordeaux Unitec ainsi que les conventions de partenariat afférentes;

Vu la délibération 2013/54 du 9 avril 2013 décidant le versement d'une subvention au titre de l'année 2013 ainsi que la signature d'un avenant à la convention initiale;

Considérant l'avis de la commission développement économique du 4 juin 2014;

Considérant l'avis favorable du bureau.

La Technopole Bordeaux Montesquieu, dédiée aux biotechnologies, aux écotechnologies et aux activités vitivinicoles, est la vitrine du développement économique de la Communauté de Communes de Montesquieu. Elle regroupe 65 entreprises, 1000 salariés.

Depuis mars 2011, la CCM a noué un partenariat avec l'association Bordeaux Unitec pour accompagner les entreprises innovantes en pépinière, favoriser la mise en réseau des entreprises avec les universités bordelaises, ainsi que les financeurs publics.

Une première convention définissant les modalités de partenariat a été signée le 3 mars 2011 et modifiée par un avenant en 2013 fixant la durée de cette convention à 3 ans.

La convention de partenariat initiale arrivant désormais à échéance, il convient de délibérer à nouveau sur l'adhésion de la CCM à Bordeaux Unitec ainsi que sur le renouvellement de cette convention qui induit une subvention de 40 000 € pour l'année 2014.

Le Conseil de Communauté par 43 voix pour, 1 abstention (M. AULANIER)

1°) **Décide** de l'attribution d'une subvention de 40 000 euros au titre de l'année 2014 à l'Association Bordeaux UNITEC (cette somme étant inscrite au Budget principal 2014)

2°) **Autorise** Monsieur le Président à signer tous documents afférents au versement de ladite subvention, notamment la convention ci-jointe de partenariat formalisant les engagements réciproques et la convention de financement correspondante.

Fait à Martillac, le 23 septembre 2014

Le Président
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

